

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 25 mars 2010 à 20 h 30

* * * * *

Etaient présents :

Mmes : ETIEN - GALY - JOLY - LAKRICHI - MARTY - PETIOT-.

MM. : DIMILTA - ENJALBERT - FABRE J.M. - MARIOJOULS - PUECH - RAYNAUD -
ROQUES - SERIEYS - SEVERAC - SIADOUS - TURLAIS -.

Absents excusés et représentés : MM. BENAZECH et DUPONT -.

Secrétaire de séance : Mme MARTY Marie-Christine -.

* * * * *

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

* * * * *

Compte administratif 2009

1) Budget général

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MARIOJOULS, a voté à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2009, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

<u>Total des dépenses :</u>	932 316,87 €
Dont : Charges à caractère général	272 405,25 €
Charges de personnel	434 561,65 €
Autres charges gestion courante	109 647,31 €
Charges financières	51 334,38 €
Opérations d'ordre	64368,28 €

Total des recettes : **1 082 028,53 €**

Dont : Atténuation de charges	51 460,63 €
Produits des services	62 504,23 €
Impôts et taxes	652 405,33, €
Dotations et participations	234 599,74 €
Autres produits gestion courante	73 375,75 €
Produits financiers	6,93 €
Produits exceptionnels	7 477,06 €
Opérations d'ordre	198,86 €
Excédent antérieur reporté	/

Soit un excédent de 149 711,66 €.

Section d'investissement

Dépenses	585 381,93 €
Opérations réelles	560 251,60 €
Remboursement d'emprunts	81 404,76 €
Frais documents d'urbanisme	1 761,39 €
Subventions d'équipement versées	24 605,00 €
Acquisition de terrains, matériels	19 186 52, €
Immos en cours construction et instal.techniques	37 046 11, €
Aménagement espaces publics	7 843,44 €

Aménagement papeterie	3 870,81 €
Aménagement cœur de village	230 600,38 €
Aménagement columbarium	15 119,23 €
Mise aux normes travaux églises et temple	24 534,41 €
Travaux aménagement écoles	11 814,59 €
Travaux voirie 2008	245,18 €
Réhabilitation ruines ancienne papeterie	37 879,23 €
Travaux voirie 2009	63 288,07 €
Construction crèche	1 052,48 €
Opérations d'ordre	25 130,33 €

Le montant total des recettes de cette section s'élève à 690 392,08 €.

2) **Budget de l'eau et de l'assainissement**

Le Conseil Municipal a voté dans les mêmes conditions le compte administratif du service de l'eau et de l'assainissement lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

. Dépenses :	116 960,26 €
. Recettes :	17 739,81 €
Soit un déficit de	99 220,45 €

Section d'investissement :

. Dépenses :	324 958,03 €
. Recettes :	330 834,60 €
Soit un excédent de	5 876,57 €

Le compte de gestion du Receveur Municipal présenté par Monsieur le Maire pour le budget général et le budget de l'eau et de l'assainissement est approuvé par le Conseil Municipal.

Affectation du résultat budget général :

Le résultat de la section de fonctionnement, soit 149 711,66 € est affecté à la section d'investissement au compte 1068.

Vote des taux d'imposition :

Le produit des trois taxes nécessaires à l'équilibre du budget est de 322 220 €.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les taux suivants :

Taxe d'habitation	:	8,45 % (8,05 % en 2009)
Taxe foncier bâti	:	13,40 % (13,27 % en 2009)
Taxe foncier non bâti	:	84,62 % (83,79 % en 2009).

Budget Primitif 2010 :

1) **Budget Général**

Il a été examiné article par article et le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le projet présenté par Monsieur le Maire.

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 090 643 €.

Les subventions de fonctionnement accordées aux associations sont les suivantes :

APEL de Lafontasse	153,00 €
Association Tennis	77,00 €
Chenil	1 137,00 €
Divers (provision pour subv. exceptionnelles)	4 000,00 €
Jeunesse au plein air	77,00 €
MJC des Salvages 1 ^{er} semestre 2010	534,00 €
MJC des Salvages 2 ^{ème} semestre 2010	534,00 €

Racing Club Salvageois	915,00 €
Salvages Passion	229,00 €
Subvention exceptionnelle Patrimoine et Culture	200,00 €
ADMR	1 000,00 €

Total des dépenses programmées de la section d'investissement :

Total des dépenses	2 565 319,00 €
Opérations réelles	2 555 989,00 €
Remboursement d'emprunts	84 489,00 €
Frais d'études, concessions et droits assimilés	25 000,00 €
Subventions d'équipement	90 000,00 €
Acquisition terrains, matériel	62 700,00 €
Immos en cours construction	3 000,00 €
Travaux éclairage public	25 000,00 €
Aménagement espaces publics	8 000,00 €
Extension réseaux divers	5 000,00 €
Aménagement papeterie	3 300,00 €
Maçonnerie Collégiale 2 ^{ème} tranche	240 000,00 €
Aménagement cœur de village	280 000,00 €
Mise aux normes églises et temple	71 000,00 €
Aménagement travaux écoles	1 500,00 €
Réhabilitation ancienne papeterie	240 000,00 €
Création espace d'activités intercommunal	500 000,00 €
Construction crèche	759 000,00 €
Extension atelier municipal	88 000,00 €
Travaux voirie 2010	70 000,00 €
Opérations d'Ordre	9 330,00 €

2) Budget de l'eau et de l'assainissement

La section d'exploitation s'élève en dépenses et en recettes à la somme de 397 259 €.

La section d'investissement est équilibrée à la somme de 549 531 €.

Tarifs de facturation eau et assainissement

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs de facturation suivants à compter de juillet 2010 :

<u>. Distribution de l'eau</u>	
Abonnement	14,60 €
Consommation	2,0209 €/M3
<u>. Collecte et traitement des eaux usées</u>	
	0,8018 €/M3

Il décide également de fixer à 0,63 € le M3 d'eau facturé par la Régie à la Commune pour l'arrosage (terrain de sports, espaces verts ...) et exceptionnellement aux abonnés en cas de fuite.

Révision des tarifs de location salle de la papeterie

A compter du 1^{er} juin 2010, le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs de location de la salle de la papeterie des Salvages :

-Pour les particuliers résidant sur la Commune :

. week-end (du vendredi après-midi au lundi matin)	400 €
. journée en semaine	260 €

-Pour les particuliers extérieurs à la Commune :

. week-end (du vendredi après-midi au lundi matin)	670 €
. journée en semaine	395 €

-Pour les associations d'intérêt départemental ou à caractère humanitaire et les associations hors Commune à but non lucratif :

. week-end (du vendredi après-midi au lundi matin)	400 €
. journée en semaine	260 €

-Pour les associations communales, d'intérêt départemental ou à caractère humanitaire : 200 € pour certaines manifestations prévues dans le cadre d'un planning annuel établi par la commission « associations » et validé par le bureau municipal.

-Pour les entreprises : journée en semaine : 500 €

Evaluation charges transférées, attribution de compensation

Le Conseil Municipal valide l'évaluation des charges transférées à la Communauté de Communes par la Commune de Burlats pour un montant de 74 198 € et approuve le calcul de l'attribution de compensation pour un montant de 310 978 €.

Enveloppe indemnitaire personnel

Le Conseil Municipal décide de reconduire les attributions votées les années précédentes en matière d'indemnité d'administration et de technicité, l'enveloppe globale étant de 19 514 €. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder aux attributions individuelles dans la limite des crédits votés.

D'autre part, une indemnité de mission sera versée aux agents sous contrat de droit privé.

Demandes de subventions :

Requalification du cœur historique du village, 3^{ème} tranche « rues piétonnes »

Afin de poursuivre la mise en valeur du cœur historique du village, le Conseil Municipal sollicite une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Régional pour la réalisation de la 3^{ème} tranche de ce projet estimé à 145 810 € HT.

Une subvention est également sollicitée auprès du Conseil Général au titre du produit des amendes de police.

Travaux AEP Alimentation Hameau de la Ferrière

Dévolution

Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation suivant la procédure adaptée en vue de la dévolution des travaux d'alimentation en eau potable du hameau de La Ferrière et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants.

Demande de subvention

Le Conseil Municipal sollicite une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour la réalisation de ces travaux qui sont estimés à 78 532 € HT.

Durée d'amortissement du petit matériel régie eau et assainissement

Le Conseil Municipal décide de fixer à 5 ans la durée du petit matériel de la régie de l'eau et de l'assainissement.

Convention avec le Syndicat Départemental d'Energie du Tarn

Monsieur le Maire est autorisé à signer une convention avec le SDET pour la réalisation des travaux d'extension d'Eclairage Public aux abords de la Collégiale 2^{ème} tranche. Le montant de l'opération s'élève à 32 000 € TTC.

Création d'un espace polyvalent, délégation de Maîtrise d'ouvrage

Le conseil Municipal délègue à la Communauté de Communes Sidobre Val d'Agoût la Maîtrise d'Ouvrage du programme de création d'un espace polyvalent situé aux Vignals et autorise Monsieur le Maire à engager les démarches et à signer toutes les pièces relatives à cette délégation.

PASS FONCIER

Le Conseil Municipal décide d'étendre à 24 au lieu de 12 le nombre de subventions attribuées au titre du Pass Foncier pour le lotissement des Vignals et autorise Monsieur le Maire à procéder aux versements de subventions aux bénéficiaires et à demander l'aide correspondante à l'Etat et à la Région.

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics eau et assainissement

Le Conseil Municipal approuve les indicateurs relatifs à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine distribuée en 2009 et à la protection des ressources en eau.

Adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat mixte du « Bassin de l'Agoût »

Le Conseil Municipal valide l'adhésion de la Communauté de Communes au syndicat mixte du « Bassin de l'Agoût » pour un montant de 1 021,24 €.

Ce syndicat exerce sa compétence en liaison avec la Commission Locale de l'Eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Agoût.

Les compétences optionnelles liées aux réalisations de travaux seront laissées à la compétence des Communes membres de la Communauté de Communes.

Transfert du patus de la Rouquette

Suite à la demande de plusieurs habitants de la Rouquette, le Conseil Municipal :

- sollicite le transfert de la parcelle cadastrée section AY n°11 située au lieu-dit « La Rouquette » et correspondant à l'emprise de la place publique,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant ce transfert.

Vente bâtiment aux Salvages

Le Conseil Municipal décide de vendre à Monsieur MAYNADIER une partie du bâtiment de l'ancienne papeterie des Salvages moyennant le prix de 40 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié. Les frais correspondants (notaire, ...) seront à la charge de l'acquéreur ; les frais de géomètre seront pris en charge par la Commune.

Acceptation don SARL PAPVER

La SARL PAPVER, qui a réalisé et commercialise le lotissement des Vignals, a proposé de verser à la Commune un don de 25 000 € au titre du « mécénat d'entreprise ».

Le Conseil Municipal accepte ce don et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour encaisser cette somme sur le budget primitif 2010.

Signature Comodat avec Monsieur PAGANIN

Afin de permettre à la SARL Hydroélectrique des Salvages d'utiliser la cour intérieure du bâtiment de l'ancienne papeterie des Salvages, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un comodat (prêt à usage) avec Monsieur Paganin.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.
